



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	11	1

**OBJET : 02-1 - MUSEE PEYNET ET
DU DESSIN HUMORISTIQUE - ETAT DES
STOCKS ET PRIX DE VENTE PUBLICS
2019 - APPROBATION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

166849

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 24 MAI 2019

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 27 MAI 2019

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 17 mai 2019

Le vendredi 17 mai 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/05/19, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Tanguy CORNEC, Mme Marine VALLEE, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Marina LONVIS à Mme Angèle MURATORI
M. André-Luc SEITHER à M. Jacques GENTE
M. Michel GASTALDI à M. Serge AMAR
M. Gérald LACOSTE à Mme Nathalie DEPETRIS
Mme Rachel DESBORDES à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP à M. Eric PAUGET
M. Matthieu GILLI à M. Patrick DULBECCO
Mme Alexia MISSANA à M. Audouin RAMBAUD
Mme Agnès GAILLOT à Mme Marguerite BLAZY
M. Lionel TIVOLI à M. Tanguy CORNEC
M. Louis LO FARO à M. Marc GERIOS

Absents : M. Mickael URBANI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme LELLOUCHE Vanessa, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-1 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - ETAT DES STOCKS ET PRIX DE VENTE PUBLICS 2019 - APPROBATION

Commission(s) : CULTURE - TOURISME
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Le musée Peynet et du Dessin Humoristique dispose d'une boutique proposant au public différents produits dérivés, avec en 2018, une forte augmentation des recettes de 21,9 %.

Cette hausse s'explique par l'installation d'un terminal de paiement électronique, le constant renouvellement de l'offre de produits ainsi que le succès de l'exposition consacrée à une rétrospective de Claude Serre. Autant de facteurs de la croissance de 18,7 % des recettes de la billetterie.

Suite à un inventaire en date du 1^{er} mars 2019, un état des stocks des articles disponibles à la vente figure en annexe 1, ainsi que la liste des prix de vente proposés au public en annexe 2.

Certains articles en rupture de stocks sont mentionnés en raison de leur prochain réapprovisionnement.

OÙ CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

- **APPROUVE** l'état des stocks des produits de la boutique du musée Peynet et du Dessin Humoristique, joint à la présente délibération,

- **APPROUVE** les conditions de vente des produits de la boutique du musée Peynet et du Dessin Humoristique, joints à la présente délibération.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.1668/19 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - ETAT DES STOCKS ET PRIX DE VENTE PUBLICS 2019 - APPROBATION

Date de transmission de l'acte : 28/05/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/05/2019

Numéro de l'acte : lmc1730031 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20190517-lmc1730031-DE

Date de décision : 17/05/2019

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture